



Auxiliaires de stérilisation (H/F/X)

au département infirmier

Votre mission

- Dans le cadre d'une équipe structurée, vous appliquez les procédures :
 - de nettoyage et de désinfection (ex. utilisation adéquate des outils de travail, mesures de protection lors de la manipulation de matériel souillé/contaminé, respect des circuits propres et sales, etc.)
 - de conditionnement permettant la stérilisation du matériel médico-chirurgical et vérifiez la qualité des produits stérilisés (ex. intégrité de l'emballage, indicateurs de stérilité, absence d'humidité résiduelle, etc.) et les répartir en vue de leur acheminement.
- Vous encadrez, supervisez et participez à l'évaluation des étudiants et du personnel débutant
- Vous vous impliquez dans les activités du Département infirmier et de l'institution.

Nous vous proposons

- Nous constituons une réserve de recrutement pour des emplois à durée déterminée et indéterminée à temps plein ou à temps partiel avec engagement selon les besoins du service sur le site du Sart Tilman et de Notre-Dame des Bruyères.
- Une rémunération à partir de 2731,65€ bruts mensuels (échelle IFIC11) + valorisation d'expérience professionnelle (renseignements personnalisés sur demande au service recrutement).
- 30+4 jours de congés payés et jours supplémentaires en fonction de l'âge ; des chèques repas de 4,5€ ; un tarif réduit aux restaurants d'entreprise ; l'exonération du ticket modérateur sur les consultations et actes techniques ; une assurance hospitalisation ; intervention employeur de 80% sur l'abonnement TEC/ SNCB ; des avantages commerciaux.

Votre profil

- Vous êtes titulaire du **Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI)** belge ou reconnu équivalent (si vous êtes membre du personnel CHU, voir aussi les conditions de mobilité internes en annexe)
- Préférence sera donnée aux candidats titulaires d'une **formation d'auxiliaire en stérilisation** ou justifiant d'une **expérience en stérilisation**
- Vous vous reconnaissez dans les compétences suivantes : Collaboration et travail en équipe, organisation, orientation qualité, communication (compréhension et transmission d'information).

Votre positionnement

- Le CHU de Liège est un hôpital public qui compte, au sein de ses services médicaux et de support, plus de 6000 collaborateurs, actifs sur 10 sites en région liégeoise.
- L'unité de stérilisation, placée sous l'autorité de Madame Claire Pepinster, infirmière en chef, occupe +- 35 agents (infirmiers et auxiliaires de stérilisation) et dépend du département infirmier.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Vous voulez intégrer une institution qui assure un service à la collectivité, dans la dynamique d'amélioration continue d'un hôpital universitaire.
- Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et motivée chez un employeur de grande taille où cohabite une belle diversité de métiers.

Comment postuler ?

- Créez votre compte et/ou enregistrez-vous en ligne sur www.chuliege.be/emplois (référence 2023-037), en joignant CV, lettre de motivation, copie de votre carte d'identité et diplôme.
- Ne tardez pas, votre candidature doit nous parvenir pour le 4 avril 2023 au plus tard.

Contacts ?

- Votre contact dans le service pour davantage d'informations sur la fonction : Claire Pepinster – Infirmière en chef – claire.pepinster@chuliege.be – 04/323.49.64.
- Votre contact au service de recrutement : Olivia Pinet – olivia.pinet@chuliege.be – 04/323.84.99.

Suivi de votre candidature

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse.

Si l'examen de votre CV est concluant, vous serez invité(e) à présenter :

- Un entretien de présélection en fonction du nombre de candidatures reçues (par téléphone, par visio-conférence ou en nos bureaux)
- Une entrevue finale avec jury

Annexe : conditions d'accès en interne

Grade requis	Ancienneté
Auxiliaire	/
Commis, technicien-adjoint, ouvrier qualifié, chef d'équipe	Ancienneté de grade de 6 mois exigée
Aide de salle, aide de laboratoire, ouvrier non qualifié	Ancienneté de grade de 6 ans exigée

Annexe : horaire

07h00	15h06	Du lundi au vendredi, 30' de pause
08h00	16h06	Du lundi au vendredi, 30' de pause
10h00	18h06	Du lundi au vendredi, 30' de pause
11h30	19h36	Du lundi au vendredi, 30' de pause
13h54	22h00	Du lundi au vendredi, 30' de pause
21h40	07h10	Equipe de nuit du lundi au vendredi
07h00	11h00	Samedi matin
08h00	12h00	Samedi matin